

Les métiers de la voile



Médiatisée par les grandes courses au large, la voile est devenue un sport très accessible grâce aux évolutions des méthodes d'enseignement et du matériel. La plupart des salarié-e-s qui travaillent dans ce secteur vivent de l'enseignement sportif et de l'animation.

BEAUCOUP DE CONTRATS SAISONNIERS



DE NOMBREUX DIPLÔMES



CQP (certificat de qualification professionnelle)
BPJEPS (niveau bac)
DEJEPS (niveau bac + 2)
DESJEPS (niveau bac + 3)
Diplômes de la fédération française de voile

UN SECTEUR MASCULIN



82%
des employés du secteur
sont des hommes

Source : Ministère des Sports

Secteur et emploi

De plus en plus de pratiquants

Le secteur de la voile a le vent en poupe. Toutefois, les contrats sont souvent saisonniers et doivent être complétés par une autre activité. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ Beaucoup de saisonniers

Le secteur de la voile attire 1,2 million d'adeptes. Il emploie 2000 personnes en contrat permanent et embauche 4200 saisonniers, principalement des moniteurs (2900).

■ Qualités requises

Une bonne connaissance des notions météorologiques (vent, marée, pression...) est indispensable, surtout lorsqu'il s'agit de pratique en voile habitable.

Les professionnels de la voile maîtrisent le droit maritime, la technologie du navire et toutes les règles de navigation.

Pédagogie, sens des responsabilités et de l'organisation sont des qualités exigées.

Métiers

La mer, ça s'apprend! ■ ■ ■ ■

Moniteur-trice, chef-fe de base nautique, skipper... Les travailleur-se-s de la mer enseignent et encadrent la pratique de la plaisance.

■ Assistant·e moniteur·trice de voile

L'assistant moniteur de voile encadre l'activité voile sous la supervision d'un titulaire d'un diplôme d'État dans la limite de 500h/an (généralement les périodes scolaires et les week-ends). Il ne peut pas encadrer la voile scolaire.

Salaire brut : Smic horaire (10,03 €).

Formation : CQP assistant moniteur de voile.

ANIMATEURS Bafa

Les titulaires d'un Bafa ayant choisi comme stage de spécialisation la voile ou le canoë-kayak sont autorisés à animer des sorties voile ou canoë avec des enfants. Ce sont les 2 seules spécialisations sportives Bafa qui permettent d'encadrer une sortie dans un centre de vacances en tant qu'aide-moniteur.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Le Bafa et le BAFD n° 3.051*.

■ Moniteur·trice de voile

Catamaran, planche à voile, Optimist, kitesurf... Pour le compte d'une école de voile ou d'une base nautique, le moniteur anime les cours individuels ou collectifs, ainsi que les stages de plus longue durée. Il fait découvrir la voile aux débutants, mais peut aussi entraîner les pratiquants confirmés (pour des compétitions, des régates...), sans oublier l'entretien et la gestion du matériel. Il peut travailler en bord de mer, mais aussi sur un plan d'eau ou une rivière, être salarié d'un organisme de vacances ou de tourisme.

Témoignage Alexandre, moniteur de voile

Les qualités essentielles pour exercer ce métier sont le relationnel et la maîtrise de la sécurité. Le plus important est d'être motivé, il n'est pas forcément nécessaire d'avoir de l'expérience. On apprend les bases de la voile mais aussi le perfectionnement, des tout-petits aux plus âgés.

Le moniteur de voile exerce généralement une autre activité en parallèle, afin de travailler toute l'année.

Salaire brut mensuel débutant : 1 521 € (Smic) à 1 600 €.

Formation : BPJEPS activités nautiques, diplôme de moniteur de voile. Les concours d'opérateur territorial des activités physiques et sportives (APS) de catégorie C et d'éducateur des activités physiques et sportives (APS) de catégorie B sont nécessaires pour travailler dans une collectivité territoriale. La Fédération française de voile propose une formation d'assistant moniteur de voile qui permet d'exercer de façon occasionnelle (équivalent du CQP moniteur de voile, mais le permis bateau n'est pas nécessaire dans ce cas).

www.ffvoile.fr

■ Responsable nautique

Le rôle du responsable nautique est de coordonner les activités d'une école de voile, d'une base de plein air et de loisirs, d'une base municipale, voire d'une agence de location au sein d'un port de plaisance : organisation du programme d'activités, commercialisation des stages, cours ou locations, animation de l'équipe de professionnels, gestion du matériel.

Le responsable nautique peut travailler à la saison ou à l'année (pour une municipalité).

Salaire brut mensuel débutant : 1 700 €.

Formation : DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention voile, DESJEPS spécialité performance sportive mention voile ou BPJEPS activités nautiques + expérience professionnelle et diplôme de moniteur fédéral. Le concours d'éducateur des APS (activités physiques et sportives) de catégorie B est nécessaire pour travailler dans une collectivité territoriale.

DOUBLE COMPÉTENCE

Selon la Fédération française de voile, les professionnels privilégiés pour le recrutement sont ceux qui ont une double compétence : DEJEPS voile + BPPV (brevet de patron à la plaisance voile), par exemple. Par ailleurs, puisque ces métiers s'exercent très souvent de manière temporaire, il est recommandé d'avoir en parallèle une formation propice à une reconversion : tourisme, hôtellerie, animation, enseignement...

Conseiller·ère technique

Le conseiller technique organise les compétitions, conçoit de nouveaux dispositifs de formation, forme les responsables de clubs...

Salaire brut mensuel débutant : 1 600 €.

Formation : DESJEPS spécialité performance sportive mention voile. Pour travailler comme fonctionnaire d'État : concours de conseiller technique régional, conseiller technique départemental, entraîneur national, directeur technique national. Pour travailler comme fonctionnaire territorial : concours de conseiller des APS (activités physiques et sportives).

www.sports.gouv.fr

www.fncdg.com

Skipper professionnel·le

Le skipper est le plus connu des pros de l'océan. Les champions de la course en haute mer ont souvent été skippers. Il peut assurer le transport de passagers sur des voiliers ou piloter pour le compte d'un tiers (convoyage).

Pendant la saison touristique, il est employé et salarié par des centres ou des organismes de vacances (Club Med, par exemple) ou par des loueurs de voiliers.

Salaire brut mensuel débutant : très variable selon l'activité, 200 € environ par jour pour un convoyage.

Formation : brevet de capitaine de 200 voile.

À LIRE AUSSI

Les sections sportives n° 1.141

Les métiers du sport n° 2.48

Éducateur·trice sportif n° 2.483

Les métiers de l'animation n° 2.49

J'aime le sport n° 1.920

Études et diplômes**Devenir moniteur·trice ou entraîneur·se de voile**

Pour enseigner la voile, il faut être titulaire du BPJEPS activités nautiques mention voile. Vous pouvez ensuite préparer le DEJEPS, puis le DESJEPS voile, qui permettent d'exercer des fonctions d'entraîneur ou de gestionnaire. Pour enseigner la voile de manière occasionnelle, il est possible de préparer le diplôme de moniteur fédéral proposé par la FFV (Fédération française de voile).

CQP assistant moniteur de voile (AMV)

Le CQP (certificat de qualification professionnelle) AMV est le 1^{er} niveau de formation pour encadrer la voile de manière occasionnelle.

La formation est assurée par des organismes habilités par la Fédération française de voile.

www.ffvoile.fr

BPJEPS

Diplôme de niveau bac, le **brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport** permet d'exercer le métier d'éducateur sportif dans une spécialité choisie, au sein d'une association, d'un club sportif, d'une entreprise, d'une collectivité territoriale ou d'un établissement accueillant des personnes âgées.

Spécialités et mentions: 2 spécialités au choix: animateur ou éducateur sportif (cette spécialité est organisée en mention disciplinaire, pluridisciplinaire ou liée à un champ particulier). À ces spécialités s'ajoutent 28 « mentions » réparties dans les 2 spécialités.

Formation: l'acquisition du BPJEPS est basée sur 4 unités capitalisables (UC). Le BPJEPS peut se préparer par la voie scolaire, en apprentissage ou en formation continue. Il peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou encore par le cumul de ces différentes modalités. En formation initiale, la durée minimale est de 900h, dont 600 en centre de formation.

Examen: 2 épreuves certificatives:

- la production d'un document écrit personnel suivie d'un entretien;
- une ou deux épreuves dont au moins une mise en situation professionnelle.

Si une unité n'est pas validée, le candidat pourra profiter d'une seconde session d'évaluation durant la session de formation.

Admission: aucun diplôme n'est exigé pour l'accès à la formation. Pour s'inscrire, il faut posséder l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1), une attestation de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, ainsi qu'une attestation de réussite aux exigences préalables.

La préparation au BPJEPS est assurée par des centres de formation agréés par les Directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS), notamment par certains Creps (centres de ressources, d'expertise et de performance sportives).

Coût: 6 000 € environ. Différentes possibilités de financement existent, notamment en alternance ou formation continue.

www.drjscs.gouv.fr

www.sports.gouv.fr rubrique Emplois & Métiers

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

UCPA FORMATION

L'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) prépare au BPJEPS activités nautiques et au CQP assistant moniteur voile (AMV). Agréée par le ministère des Sports, la formation a lieu en alternance ou en formation continue.

<http://formation.ucpa.com>

Voir liste 4 du carnet d'adresses.

■ DEJEPS voile

De niveau bac + 2, le **diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport** permet d'exercer le métier de coordonnateur-technicien ou d'entraîneur dans des structures sportives affiliées à la Fédération française de voile ou des ligues régionales et départementales, mais aussi dans des structures privées, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'État, ou encore au titre de travailleur indépendant.

Le DEJEPS comprend 4 unités capitalisables. Il peut se préparer par la voie scolaire, en apprentissage, en formation continue ou par la VAE. En formation initiale, la durée minimale est de 1 200h, dont 700h en centre de formation.

Pour s'inscrire, il faut être titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur (option côtière ou son équivalent), d'une attestation de réussite à un parcours de 100 mètres nage libre avec départ plongé et passage sous un obstacle flottant de 1 mètre en surface et d'une attestation de formation aux premiers secours (PSC1). Il faut également être capable de justifier d'une expérience compétitive en voile, d'un niveau de performance pratique en voile et d'une expérience d'encadrement.

La préparation au DEJEPS est assurée par des centres de formation agréés par les DRJSCS.

www.drjscs.gouv.fr

www.sports.gouv.fr rubrique Emplois & Métiers

■ DESJEPS voile

De niveau bac + 3, le **diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport** permet d'exercer des fonctions de gestionnaire de base nautique, d'entraîneur de haut niveau ou de directeur technique de club. Il permet donc d'encadrer des pratiquants confirmés, y compris des moniteurs.

Le DESJEPS comprend 4 unités capitalisables. Il peut se préparer en formation initiale, en apprentissage, en formation continue ou par la VAE.

La préparation au DESJEPS est assurée par des centres de formation agréés par les DRJSCS.

www.drjscs.gouv.fr

www.sports.gouv.fr rubrique Emplois & Métiers

À savoir : le DESJEPS permet de se présenter aux concours de catégorie A de conseiller des activités physiques et sportives (APS) et d'attaché spécialité animation de la fonction publique territoriale (FPT).

www.fncdg.com

■ Concours territoriaux

Pour travailler dans une structure publique territoriale, il faut réussir le concours d'opérateur territorial, d'éducateur, de conseiller des APS (activités physiques et sportives) ou d'attaché spécialité animation. Le concours en poche, les candidats admis ont 1 an pour trouver un emploi et sont ensuite fonctionnaires.

Organisés par les centres de gestion, ces concours sont ouverts aux candidats européens jouissant de leurs droits civiques et en bonne condition physique.

Dates des concours : www.fncdg.com

LES GLÉNANS

Des centaines de moniteurs et monitrices se rendent chaque année aux Glénans pour encadrer environ 15 000 stagiaires et leur transmettre leur passion de la voile. Des stages de perfectionnement sont également proposés, ainsi qu'un cursus de formation continue.

www.glenans.asso.fr

■ Concours d'État

Les recrutements et concours du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports sont organisés par la direction des ressources humaines commune des ministères de la Santé, des Solidarités, de la Jeunesse et de la Vie associative et des Sports.

Présentation et dates des concours : <http://sante.gouv.fr/metiers-concours.html>

■ Diplômes de la Fédération française de voile

Ces diplômes permettent d'enseigner pendant les congés scolaires. Pour les passionnés, c'est une première étape vers l'encadrement de la voile. Renseignez-vous auprès de la Fédération française de voile ou de ses ligues régionales.

www.ffvoile.fr

Devenir moniteur FFVoile

Le diplôme de la Fédération française de voile permet l'enseignement bénévole de la voile. Le moniteur FFVoile peut enseigner dans les quelque 460 écoles de voile affiliées à la FFV.

À noter : le moniteur fédéral doit aussi être titulaire d'un permis pour piloter des bateaux à moteur.

Devenir entraîneur FFVoile

Ce diplôme permet d'encadrer l'entraînement bénévole en vue de la préparation et de l'accompagnement aux compétitions. L'entraîneur fédéral anime une équipe de sportifs et en assure le suivi technique lors d'une saison sportive.

CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Délivrés par les branches professionnelles, les CQP permettent d'initier à la pratique de différentes activités sportives et de loisirs. Dans le sport, il existe une quarantaine de CQP. Dans le domaine de la voile, citons les CQP assistant moniteur de voile, CQP assistant moniteur motonautique, CQP assistant moniteur char à voile... Les CQP sont enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

www.sports.gouv.fr

www.profession-sport-loisirs.fr

Formations techniques et commerciales de la voile

Il existe d'autres formations pour devenir un skipper en herbe. Voici quelques exemples.

■ Brevet de capitaine 200 voile

C'est le diplôme indispensable pour être skipper, transporter des passagers ou piloter un voilier pour le compte d'un tiers. Il est délivré par les directions interrégionales de la mer (Dirm).

Quelques établissements assurent la préparation à ce diplôme.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

■ Institut nautique de Bretagne (INB)

À Concarneau (29), l'Institut nautique de Bretagne, établissement privé, assure différentes formations spécialisées dans le secteur nautique :

Formation nautique

- BPJEPS monovalent voile (apprentissage);
- CQP assistant technicien des activités nautiques (Atan);

Formation technique

- bac pro maintenance nautique (apprentissage);
- CQP maintenance nautique;
- CQP mécanicien nautique;
- CAP REEP : Réparation et entretien des embarcations de plaisance (alternance);

Formation commerciale et encadrement

- formation de technico-commercial de l'industrie et des services nautiques (formation initiale, en alternance ou continue).

www.institut-nautique.com

■ École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN)

Cet établissement public rattaché au ministère des Sports propose notamment les formations longues suivantes : BPJEPS éducateur sportif, DEJEPS, DESJEPS, DU accompagnateur de performance.

www.envsn.sports.gouv.fr

■ Formations universitaires

Attention : pour intéresser les recruteurs, il faut impérativement accompagner son diplôme universitaire du BPJEPS éducateur sportif mention activités nautiques.

Licence professionnelle

La licence pro est destinée aux titulaires d'un bac + 2 (surtout DUT et BTS, mais aussi L2). Elle assure une formation très pratique en 1 an (de 12 à 16 semaines de stages) et donne un niveau bac + 3. Ce diplôme permet souvent aux professionnels déjà en poste de valider un niveau universitaire.

Pour les licences pro spécialisées dans les métiers de la voile, voir liste 3 du carnet d'adresses.

Licence Staps

La licence Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) se prépare en 3 ans (6 semestres) après le bac. Elle vise la poursuite d'études en master.

En 3^e année, différentes spécialités sont proposées, dont **management du sport** (pour gérer les activités sportives d'une commune, organiser des événements sportifs...) et **entraînement sportif** (pour devenir éducateur sportif ou entraîneur dans les fédérations, les clubs, les organismes privés ou les collectivités territoriales).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du sport* n° 2.48.



Consultez notre sélection de sites et d'organismes de référence en liste 1 du carnet d'adresses.

F formation continue

Un droit accessible à tous

La formation continue permet d'acquérir de nouvelles compétences, d'obtenir un diplôme, de se perfectionner.

■ Organismes et formations

De nombreux organismes publics et privés proposent des formations diplômantes (acquisition d'un diplôme) ou qualifiantes (mise à niveau, acquisition de connaissances) dans le cadre de la formation continue.

La plupart des formations initiales étant accessibles en formation continue, n'hésitez pas à vous adresser aux services de formation continue des organismes dispensant une formation initiale.

Pour les stages de perfectionnement de courte durée (non qualifiants), adressez-vous directement aux organismes professionnels du secteur.

Université

La plupart des diplômes universitaires peuvent être préparés dans le cadre de la formation continue. Le public est accueilli soit dans les formations initiales communes à tous les étudiants, soit dans des cursus spécialement conçus pour un public en formation continue.

Adressez-vous directement aux services de formation continue des universités.

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

École nationale de voile et des sports nautiques

En complément de la formation aux diplômes d'État (BPJEPS, DESJEPS, DEJEPS), l'ENVSN propose des formations professionnelles continues et divers stages. Ces formations et stages s'adressent à tous les professionnels de la voile et accueillent notamment les équipes de France de voile.

www.envsn.sports.gouv.fr

Institut nautique de Bretagne

En parallèle aux formations initiales, l'INB propose des stages de perfectionnement pour tous les professionnels du nautisme ainsi que des formations spécifiques nautiques, techniques ou commerciales.

www.institut-nautique.com

Creps

Chaque Creps (centre de ressources, d'expertise et de performance sportives) est rattaché à une DRJSCS (direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale). Les Creps préparent aux BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS.

www.sports.gouv.fr

Les Glénans

Les Glénans proposent une gamme complète de formations permettant de devenir moniteur ou de se perfectionner dans certains domaines.

www.glenans.asso.fr

Fédération française de voile

La FFV propose une formation d'entraîneur FFVoile et divers modules de formation continue.

www.ffvoile.fr

À LIRE AUSSI

La formation continue : mode d'emploi n° 4.0

Les diplômes en formation continue jusqu'au bac n° 4.711

Les diplômes en formation continue après le bac n° 4.713

La validation des acquis de l'expérience n° 4.72

Carnet d'adresses

Liste 1	
Pour en savoir plus	p. 8
Liste 2	
Brevet de capitaine de voile	p. 8
Liste 3	
Licences professionnelles	p. 8
Liste 4	
Formation spécialisée	p. 8

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

www.ffvoile.fr

Édité par : Fédération française de voile
Sur le site : informations sur les diplômes de moniteur et d'entraîneur et sur les structures de formations fédérales et d'État.

www.fin.fr

Édité par : Fédération des industries nautiques (Fin)
Sur le site : ressources documentaires, offres d'emploi et de stages, annuaire des professionnels, salons.

Bibliographie

Les métiers du sport

Lognes, Marne-la-Vallée : Onisep, Décembre 2017. (Parcours). 12 €
Description des formations et métiers liés aux sports et aux loisirs : éducateur sportif, animateur, etc.

■ LISTE 2

Brevet de capitaine de voile

Le bac pro conduite et gestion des entreprises maritimes option plaisance permet d'accéder au brevet de capitaine 200 voile ou 200 yacht après accomplissement d'un temps de service en mer. Il se prépare dans ces lycées professionnelles maritimes.

17022 La Rochelle

Lycée régional d'enseignement maritime et aquacole
Tél : 05 46 43 00 48
www.lycee-maritime-larochelle.com

34207 Sète

Lycée de la mer Paul Bousquet
Tél : 04 67 51 63 63
www.lyceedelamer.fr

■ LISTE 3

Licences professionnelles

Les universités ci-dessous proposent des licences professionnelles spécialisées dans les métiers de la voile. Cette licence n'est accessible qu'une année sur deux.

> Cadre commercial nautisme : Nantes, Nice, Saint-Nazaire

> Nautisme et métiers de la plaisance : Lorient (Université Bretagne-Sud)

> Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) activités sportives spécialité animation, gestion et organisation des structures d'activités physiques, sportives et de loisirs : nautisme : Caen, Brest (Université Bretagne-Sud)

■ LISTE 4

Formation spécialisée

L'UCPA prépare aux BPJEPS et CQP (certificat de qualification professionnelle) dans le domaine de la voile.

06601 Antibes Cedex

Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive PACA site Antibes (CREPS PACA)
Tél : 04 92 91 31 31
www.creps-paca.sports.gouv.fr
Public

> BP JEPS : voiles multi-supports, croisière, plongée subaquatique, activités physiques pour tous, activités aquatiques et de la natation, canoë-kayak.

44319 Nantes Cedex 3

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive des Pays de la Loire (CREPS Pays de la Loire)
Tél : 02 28 23 69 23
www.creps-pdl.sports.gouv.fr
Public

> BP JEPS : activités physiques pour tous, activités aquatiques et de la natation, activités de la forme, activités équestres, canoë-kayak, char à voile, surf, voile, équitation Western, escrime, judo-jujitsu, activités sports collectifs (handball, rugby, football, volley-ball, basket-ball).

69007 Lyon

Institut de formation aux métiers du sport et de l'animation (UCPA)
Tél : 04 72 78 04 50

<http://formation.ucpa.com>
Association

> BPJEPS activités nautiques mentions monovalentes options catamaran, planche à voile, croisière, niveau bac

> BPJEPS activités nautiques mentions plurivalentes options planche à voile, wakeboard, ski nautique, niveau bac

> Certificat de qualification professionnelle initiateur voile



Infos près de chez vous
Plus de 1 500 centres d'information jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.
www.cidj.com
Rubrique réseau IJ